

CHANTIERS

Modalités administratives et contacts

- **Demande préalable à l'installation d'un chantier ou à l'occupation du domaine public**
Transmettre la demande au service Administration générale à mairie@valdisere.fr.
Celle-ci doit être accompagnée d'un **plan** d'installation du chantier sur lequel figure impérativement : le périmètre du chantier, l'implantation de la grue, l'implantation de la base de vie et ses raccordements aux réseaux, l'implantation de la zone de stationnement des véhicules, des formulaires CERFA officiels [1](#) et [2](#), liés à la gestion des réseaux routiers.
- **Demande d'accès à la zone de dépôt de matériaux inertes ou à la carrière des Piches**
Transmettre la demande au service Urbanisme à le.chapois@valdisere.fr.
Pour le dépôt des matériaux et l'accès à la carrière des Piches, une convention doit être préalablement signée avec la Mairie.
- **Demande de rendez-vous pour les états des lieux**
Transmettre la demande au service Voirie à recordon@valdisere.fr ainsi qu'à la Police municipale à pm.bouche@valdisere.fr et pm.stanislas@valdisere.fr.
L'état des lieux sera contradictoire et réalisé avant la mise en place du chantier.
- **Demande de visuels pour les bâches de chantier**
Transmettre la demande au service Communication à communication@valdisere.fr.
Plusieurs visuels sont proposés et transmis par [WeTransfer](#). Le requérant choisit un ou plusieurs visuels. L'impression est à la charge du constructeur.